# **GE** Healthcare

# Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit HBS-EP Buffer; part of 'Qflex kit Pantothenic

acid PI'

Numéro de catalogue BR-1006-78

**Utilisations** Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produit Liquide.

Date de validation24 Novembre 2014Date d'impression11 Février 2015FournisseurGE Healthcare UK Ltd

Amersham Place Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

 Canada
 ChemTrec (US)
 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

État physiqueLiquide.CouleurIncolore.OdeurInodore.

Mention d'avertissement

Mentions de danger N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND

LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.

Mesures de précaution

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

YeuxAucun effet important ou danger critique connu.PeauAucun effet important ou danger critique connu.InhalationAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques
Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement
Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Non disponible.

Signes/symptômes de surexposition

InhalationAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.PeauAucune donnée spécifique.YeuxAucune donnée spécifique.

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Aucun connu.

Voir Information toxicologique (section 11)



Référence Page 1 de 6

14100678-3 Date de validation 24 Novembre 2014



#### 3. Information sur les composants

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

# Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer

> immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des

symptômes se développent.

Inhalation ransporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration

irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

₹aver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel

médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des

symptômes se développent.

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Note au médecin traitant Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en

traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et

le conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence

de formation adéquate.

Produits de combustion

dangereux

Ingestion

Aucune donnée spécifique.

Équipement de protection spécial pour le personnel

préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement de protection individuelle

approprié (voir Section 8).

**Précautions** 

environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré

une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement.

Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information

relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement.

Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets

approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée

# Section 7. Manutention et entreposage

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.



Référence

Page 2 de 6

#### Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant

# Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Mesures techniques

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Protection individuelle** 

Respiratoire

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

**Autre protection** Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) Non disponible. Non disponible.

Non disponible.

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide

Durée de combustion Non applicable. Vitesse de combustion Non applicable. Couleur Incolore. Odeur Inodore. Point d'ébullition/condensation 700°C (212°F) Volatilité 0% (v/v) **TDAA** 

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.



Référence 14100678-3 Page 3 de 6

# Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique Le produit est stable.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

produit.

# Section 11. Information toxicologique

# Toxicité aiguë

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

Toxicité chronique

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

**Sensibilisant** 

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

Classification

Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé Non disponible.

Produits synergiques Non disponible.

# Section 12. Information sur l'écologie

**Effets sur l'environnement** Aucun effet important ou danger critique connu.

Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Non disponible.

Facteur de bioconcentration

Non disponible.

Effets nocifs divers

Aucun effet important ou danger critique connu.



Référence 14100678-3 Page 4 de 6

# Section 13. Considérations lors de l'élimination

#### Élimination des déchets

Fest important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

**Classification RCRA** 

Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

		•				
Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated.	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated.	-	-	-		-
CE* : Croupe d'amballage						

GE\*: Groupe d'emballage

# Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada) Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Listes canadiennes

de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### Réglementations Internationales

Listes internationales

inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon: Indéterminé. Inventaire de Corée: Indéterminé.

Inventaire Malaisien (Registre HSE): Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire de Taiwan (CSNN): Indéterminé.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit



Référence 14100678-3 Page 5 de 6

Date de validation 24 Novembre 2014



Liste des substances

chimiques du tableau II de la Convention sur les armes

chimiques

chimiques

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes

Non inscrit

# Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Historique** 

Date d'impression 11 Février 2015 Date de publication 19 Avril 2011

précédente

Date d'édition 24 Novembre 2014 Version 4.01

## Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 14100678-3

